

14 oct 2022 -19:14

Appartient à Conseil des ministres du 14 octobre 2022

## Marché public pour le SPF Économie, le SPF Finances et l'Institut géographique national

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public concernant le logiciel ArcGIS pour le SPF Économie, le SPF Finances, l'Institut géographique national, ainsi qu'une série d'autres organisations publiques concernées.

En 2018, le SPF Économie et le SPF Finances ont conclu avec ESRI Belux un *Enterprise Level Agreement* (EA) pour l'utilisation de licences ArcGIS pour une durée de trois ans. Les licences sont utilisées, entre autres, pour créer des cartes et mener des analyses géographiques.

L'EA a été prolongé d'un an, jusqu'au 31 décembre 2022, et arrive maintenant à échéance. L'objectif est donc de conclure un nouveau contrat pour qu'il puisse prendre effet à partir du 1er janvier 2023 pour une durée de quatre ans.

Le marché sera passé par le biais d'une procédure concurrentielle avec négociation, le SPF Économie agissant comme pouvoir adjudicateur.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)